



Communiqué
MAIRIE DES MOUTIERS EN RETZ
CORONAVIRUS – COVID-19

POINT DE SITUATION N° 15

Le 17 octobre 2020

Chères Monastériennes, Chers Monastériens,

Je reviens vers vous par la voie de ce point de situation en raison d'une accélération nette de la propagation du virus sur notre territoire. Elle appelle de notre part une particulière vigilance. Le Préfet des Pays de la Loire vient de transmettre un arrêté étendant le port obligatoire du masque pour les personnes âgées de plus de 11 ans, sur l'ensemble du département de Loire Atlantique. Cet arrêté prend effet à partir d'aujourd'hui 17 octobre 8h jusqu'au 3 Novembre.

A cette occasion, j'attire votre attention sur la nécessité non seulement de porter le masque mais de le bien porter afin qu'il soit aussi efficace que possible. Je vous demande donc de veiller à bien le positionner, à ne pas toucher l'extérieur et à le changer régulièrement.

Au niveau du Pays de Retz, longtemps resté avec un très faible nombre de personnes testées positives, la situation évolue malheureusement défavorablement avec un décalage de 3 à 4 semaines par rapport à la moyenne nationale. Nous pouvons tous œuvrer pour limiter la propagation.

Concernant les activités associatives les protocoles que nous avons établis restent applicables sans modification à ce stade car ils avaient été conçus en intégrant le niveau de risque actuel. Je remercie les associations qui les ont scrupuleusement respectés et je les invite à maintenir cette grande vigilance. Ensemble nous pouvons agir pour limiter les risques. Ensemble nous pouvons œuvrer pour que le maximum d'activités puisse être maintenu.

Très prochainement vous recevrez le bulletin traditionnel des « Moutiers en Retz, la mer à la campagne ». Il sera distribué par voie postale en réponse à la demande formulée par beaucoup d'entre vous. Outre les rubriques habituelles il comporte des témoignages très intéressants sur la période que nous traversons depuis des mois. Je remercie celles et ceux qui ont bien voulu répondre à cette invitation.

Je souhaite à tous les enfants de bonnes vacances.

Le 17 octobre 2020
Pascale Briand
Maire des Moutiers en Retz

Les numéros d'appel utiles pour les commandes dans les commerces

- Proxi : 02 51 74 61 88
- Poissonnerie : 02 40 64 69 46
- Boucherie : 02 40 82 72 31
- Boulangerie : 02 40 82 75 47
- Domaine du Sillon Côtier : 02 40 64 77 29
- La P'tite Place : 06 64 00 47 13 – système de restauration à emporter
- Les Délices de l'Air Marin : 06 32 50 54 80
- La Ferme du Moulin de Bellevue : 06 49 09 51 23
- La Petite Monastérienne : 09 73 68 38 87

• Zone ostréicole de Lyarne

Afin de pouvoir assurer la sauvegarde de son activité, la Zone Ostréicole de Lyarne met en place un nouveau dispositif de commercialisation de ses produits.

- **Les établissements GADET** proposent une livraison à domicile, sur un rayon de 12 à 15 km du lieu de leur exploitation, et respectant les consignes gouvernementales et les principes de base des gestes barrière.

Vous pouvez les contacter au 06 40 11 06 03

- Pour les autres ostréiculteurs de la zone, il vous suffit de passer vos commandes par téléphone. Chacun vous indiquera alors ses modalités de fonctionnement quant au retrait des produits commandés.
 - Jacques GAREL : 06 88 07 75 67
 - Jean-Philippe DUPONT : 06 40 72 19 04
 - Pascal et Virginie GIRARD : 06 59 17 28 24
 - Alain DOUSSET : 06 82 04 15 39
 - Laurent DAVID : 02 40 64 68 41
 - Joël TESSIER : 02 40 64 79 01

- Yvan AVRIL – Port du Collet : 02 40 21 44 21

Les sites de la communauté d'agglomération utiles à consulter

- Lien vers la page Facebook <https://www.facebook.com/pornicagglo/>
- Lien vers le site internet : <http://www.pornicagglo.fr>

